

Mesdames et Messieurs les Directeurs des  
Etablissements médico-sociaux  
Mesdames et Messieurs les Directeurs des  
Etablissements de Santé  
Mesdames et Messieurs les Directeurs des services  
Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs  
Mesdames et Messieurs les MJPM individuels et les  
préposés d'établissement

Lille, le **5 SEP. 2013**

Conformément aux orientations communes du Projet Régional de Santé et du Schéma Régional des Mandataires Judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales, l'Agence Régionale de Santé et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale mènent une action coordonnée pour améliorer l'accompagnement des majeurs protégés au sein des établissements et services sanitaires et médico-sociaux.

Suite à l'étude relative à l'accompagnement des majeurs protégés en structures médico-sociales, il est apparu nécessaire d'améliorer l'information autour de la prise en charge de cette population.

Ainsi, vous trouverez ci-joint un guide de bonnes pratiques destiné aux professionnels des structures sanitaires et médico-sociales de la région Nord Pas-de-Calais.

A noter qu'il a fait l'objet d'une validation par la Cour d'Appel de Douai et bénéficie d'une labellisation par le Ministère de la Justice.

Celui-ci contient des éléments sur la fonction de mandataire judiciaire, les mesures de protection judiciaires ainsi que des éléments plus précis sur les droits de l'usager dans chaque situation de sa vie notamment concernant les actes patrimoniaux et médicaux.

Son style et sa forme sont étudiés pour permettre une compréhension rapide de son contenu par les professionnels.

Il s'agit d'un outil du quotidien, qui a vocation à fournir aux professionnels des informations qui leurs permettront d'accompagner au mieux les majeurs protégés.

Nous comptons sur votre participation pour en assurer une diffusion la plus large possible.

Vous pouvez également trouver ce guide sur les sites internet suivants :

<http://www.ars.nordpasdecalais.sante.fr>

<http://www.nord-pas-de-calais.drjscs.gouv.fr/>

Le Directeur Général de l'Agence  
Régionale de Santé Nord Pas-de-Calais

  
Daniel LENOIR

Le Directeur Régional de la  
Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et  
de la Cohésion Sociale

  
André BOUVET